

République Française

Département de l'Aveyron

Extrait du Registre

Des Délibérations du Conseil

De la communauté de communes Monts, Rance et Rougier

Nombre de membres
Afférents Conseil Communautaire : 38
En exercice : 38
Qui ont pris part à la délibération : 38

Date de convocation : 16/04/2026

Séance du 23 avril 2026

L'an deux mille vingt-six et le vingt-trois du mois d'avril à 20h30, le Conseil Communautaire régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle des fêtes de Belmont-sur-Rance, sous la présidence de Monsieur Cyril TOUZET, Président.

Présents : Eloi ALBET, Monique ALIÈS, Jean-Louis CABANES, Yves CASTAN, Claude CHIBAUDEL, Franck COUDERC, Claire DEVIC, Michelle FONTANILLES, Philippe GIGANON, Eric HOULÈS, Jacqueline LAVABRE, Eva LE CHARPENTIER, Jean-François MAJOREL, Pierrette MENRAS-COT, Jean-Marc NEGRE, Adrienne PERRIER, Xavier PUECH, Vanessa RAMBIER, Viviane RAMONDENC, Nathalie RICARD, Patrick RIVEMALE, Patrick ROQUES, Philippe ROQUES, Jean-Philippe SABATHIER, André SERIN, Serge SPATARO, Jean-Claude TOUREL, Cyril TOUZET, Bernard VIALA, Patrice VIALA

En tant que délégué suppléant, était présent : Francis CULIÉ, Julien ESPITALIER, Christophe GARENC, Jean-Pierre MOULS, Benoît NOUVEL, Michel SIMONIN

Excusés ayant donné un pouvoir : Sylvie BARDY à Monique ALIÈS, David MAURY à Patrick ROQUES

Pierrette MENRAS - COT est désignée secrétaire de séance

N°20260423_060

Objet : Désignation des représentants à l'Agence Départementale de l'Attractivité et du Tourisme

L'Agence Départementale de l'Attractivité et du Tourisme, lancée le 21 mars 2022, a vocation à fédérer l'ensemble des talents qui font la force et la notoriété de l'Aveyron.

Elle permet de mettre en valeur l'excellence aveyronnaise dans tous les champs de compétences des professionnels qui agissent dans tous les secteurs sur notre territoire : économique, touristique, culturel, sportif,

Le but commun est de renforcer la marque et la destination Aveyron.

Identifier, attirer de nouveaux talents et offrir des facilités de vie pour s'y installer, seront les actions phares de l'Agence Départementale de l'Attractivité et du Tourisme.

L'Aveyron veut être et rester pionnière, avec l'Agence Départementale de l'Attractivité et du Tourisme, il lance une innovation de plus pour porter haut ses couleurs.

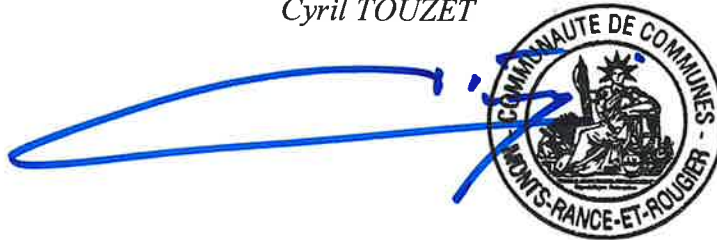
Considérant le renouvellement du Conseil Communautaire, il convient aujourd'hui de procéder à la désignation des représentants de la Communauté de Communes au sein de l'Agence Départementale de l'Attractivité et du Tourisme,

Le Président propose donc au Conseil Communautaire de désigner les représentants titulaires et suppléants de la Communauté de Communes au sein de l'Agence,

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide :

- **DE DÉSIGNER** pour représenter la Communauté de Communes, comme délégué titulaire, Monsieur Patrick RIVEMALE, lequel accepte les fonctions,
- **DE DÉSIGNER** pour représenter la Communauté de Communes, comme délégué suppléant, Madame Anne-Claire SOLIER, laquelle accepte les fonctions,
- **D'AUTORISER** Monsieur le Président à accomplir tout acte nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

*Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an susdits.
Pour extrait conforme,
Le Président,
Cyril TOUZET*



Délais et voie de recours : conformément aux dispositions du code de Justice Administrative, cette délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif de Toulouse 68, rue Raymond IV BP 7007 31068 TOULOUSE cedex 7 dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

Un recours gracieux peut également être exercé, durant le délai de recours contentieux, auprès de la « Communauté de Communes Monts, Rance et Rougier » : ce recours gracieux interrompra le délai de recours contentieux qui ne courra, à nouveau qu'à compter de ma réponse.